Election dans les TPE les auxiliaires vétérinaires sont concernées - Agenda des auxiliaires vétérinaires

Publié par:

Publiée le : : .

Salariés des entreprises de moins de 11 salariés :

Les Elections TPE ont lieu du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017

Les documents ont dû arriver ces derniers jours à votre domicile par la poste. Votez maintenant !

Votre voix compte

Cette élection concerne tous les salariés des Très Petites Entreprises qui n'ont pas d'élu dans l'entreprise-même. Par votre vote vous participez au choix de vos représentants dans les négociations avec le SNVEL. Ainsi, vous orientez les revendications et vous leur donnez du poids. Lors de ce vote vous allez aussi élire vos représentants TPE dans votre région, pour amorcer un dialogue social plus proche de vous.

Ce que défend la CFDT

Les approches peuvent différer entre les organisations syndicales. Notre vision est la construction du progrès social à partir d'un dialogue social constructif. Mais aussi de défendre les salariés par tous les moyens légaux quand ce dialogue social n'est pas respecté. Les valeurs que nous portons sont l'égalité, l'émancipation (autonomie, évolution), la solidarité.

Nous sommes la première organisation syndicale de salariés du secteur privé ; notre réseau de militants œuvre sur tout le territoire pour traduire vos besoins en résultats concrets dans les entreprises.

Les résultats du dialogue social de votre branche

- La complémentaire santé obligatoire pour tous les salariés avec une participation minimale de 180 euros/an de votre employeur. Nous nous attacherons d'améliorer les mesures au fur et à mesure des évaluations annuelles.
- Des améliorations pour les temps partiels : instauration d'une durée de travail minimale hebdomadaire de 16h (11h semaine pour les salariés vétérinaires), la majoration des heures complémentaires.

Les négociations en cours

- l'élargissement de la grille de classification pour valoriser certaines compétences non-reconnues à ce jour. Cela concernera tous les échelons de la grille.
- la valorisation du tutorat (accompagnement dans l'apprentissage des gestes du métier) qu'exercent certaines AVS pour les apprenties ou stagiaires.

Nos revendications pour des négociations à venir

- Réviser le mécanisme de l’augmentation de la valeur du point pour faciliter les augmentations de salaires des non-cadres. Nous sommes la seule organisation à demander le décrochage de la valeur du point des vétérinaires salariés. Une valeur du point commune bloque les augmentations car les entreprises calculent en augmentation de la valeur totale de la masse salariale. C’est aussi une mesure de justice sociale, car le mécanisme commun actuel creuse l’écart entre les salaires vétérinaires et non- vétérinaires

- Un meilleur fonctionnement de la formation professionnelle pour faciliter l’accès et augmenter les réussites des apprenants. Nous participons régulièrement aux instances de pilotage de la formation professionnelle.

- Une meilleure prise en compte de la santé et de la sécurité et l’amélioration des conditions de travail. Nous avons obtenu du SNVEL la désignation d’une interlocutrice experte avec laquelle nous allons débattre dans les mois à venir nos propositions d’action : guide gestes et postures, mieux réfléchir les aménagements de locaux pour éviter des gestes et postures pénibles, meilleur prise en compte des risques et conditions de travail dans le document unique d’évaluation des risques ...

Les commissions régionales des partenaires sociaux TPE qui vont émerger de ces élections seront un levier supplémentaire pour des projets au plus près des entreprises et des salariés.